

Merci pour votre soutien renouvelé !

61,5% de bons de financement syndicaux pour la CFE-CGC, soit 318 bons !

Ce résultat de la collecte des Bons de financements syndicaux est pour nous un gage de confiance de votre part, qui nous incite à décupler nos efforts pour vous accompagner dans les différents projets, en particulier ceux amenant dans notre entreprise des transformations parfois difficiles.

Nous continuerons à être à vos côtés pour les négociations, la défense et l'accompagnement des salariés dans l'accélération du changement que connaissent AXA CS & AXA MATRIX

Médaille du travail ex RE/RF

Le sujet de l'arrêt des versements des primes de médailles des salariés ex RE/RF a de nouveau été l'objet de vifs échanges lors de la dernière réunion des délégués du personnel. Pour l'heure la Direction du Groupe s'en réfère à une interprétation défavorable des accords et a décidé de mettre un terme à cet avantage. Vos élus CFE-CGC continuent à chercher les solutions de déblocage en actionnant tous les leviers possibles pour faire rétablir les droits de nos collègues.



Compte Epargne Temps

Lors de cette même réunion les conséquences de la fin de l'alimentation du CET ont de nouveau été soulevées par vos représentants CFE-CGC. Nous avons demandé à la Direction de démultiplier la Communication afin d'éviter que nos collègues ne perdent des JRA et les JRTT 2017 non pris en oubliant la dernière possibilité d'alimentation du CET laissée par la Direction.

Lorsque cette option aura pris fin, la loi prévoit que les salariés puissent transférer des jours de congés non pris dans le PERCO. Les modalités de ce transfert n'étant pas définies à ce stade, la Direction ne souhaite pas encore communiquer. D'ores et déjà nous avons demandé que ce transfert bénéficie d'un abondement. A suivre début 2018...

Par ailleurs rappelons que les jours stockés dans le CET restent acquis.

Salaires

La négociation annuelle obligatoire relative aux salaires s'est déroulée à AXA CS & Matrix, après signature de l'accord Groupe détaillé dans notre dernier tract.

Pour notre entité, la principale amélioration obtenue par vos délégués CFE CGC par rapport à l'accord groupe est la hausse des augmentations et la rétroactivité :



- ✓ Augmentations Individuelles appliquées sur la paie de Mars à effet du 1er Janvier
- ✓ Augmentations Générales appliquées sur la paie de Mai à effet du 1er Janvier

Par ailleurs, les dispositions relatives au tutorat et aux missions d'account manager sont reconduites.

Avis de la CFE CGC sur le projet d'évolution de l'organisation de la Direction Sinistres France

La Directrice du Département Sinistres France, arrivée chez AXA CS en juillet dernier, a souhaité donner une nouvelle impulsion à son département en réorganisant les 3 directions existantes : Sinistres P&C organisé majoritairement en pôles clientèle, Sinistres Marchés Spécialisés et Sinistres de fréquence.

Cette organisation, mise en place en 2005, succédait à une organisation organisée auparavant par branches. A l'époque et selon la Direction, le choix de ce nouveau découpage était la conséquence de spécificités de marchés, de clientèles ou encore de structures techniques ou informatiques différentes. La philosophie de cette nouvelle organisation était fondée sur un recentrage des priorités autour du client.

Aujourd'hui compte tenu des contraintes :

- Economiques (contexte de marché et lignes de business plus complexes)
- Process et juridiques (conformité, Solvabilité, délégation, ...) importants
- Organisationnelles (Souscription, charge de travail, effectifs en place)
- D'intégration de nouveaux outils et d'une Data Qualité de bon niveau
- Des managers dont l'action est diluée dans des sujets transversaux qui pénalisent l'accompagnement et la communication aux collaborateurs
- De taille d'équipe insuffisante dans des moments de grande activité

La Direction a décidé d'une nouvelle organisation qui devra répondre aux problématiques existantes, renforcer la qualité de services aux clients, gagner en rentabilité et donner son vrai rôle au manager de proximité dans l'organisation, l'accompagnement et la communication.

Elle se basera sur :

- Le pôle P&C découpé en trois branches, Dommages, RC et Construction et secteurs techniques, plus centré sur les lignes de métiers.
- Le pôle Sinistres majeurs et référents techniques qui concentrera entre autres les sinistres médiatiques, litigieux ou demandant des procédures spéciales.
- Le pôle Corporels Graves et Produits Spécifiques aux missions inchangées.
- Le pôle Recours qui regroupera les équipes des branches P&C pour plus d'efficacité dans la récupération sur les dossiers sinistres.
- Le pôle Marchés spécialisés qui, pour sa partie Aviation, se découpera en Transporteurs et Constructeurs pour éviter les conflits d'intérêts et s'appuiera sur l'expertise de Conseillers Techniques. Sera créée une équipe dédiée à la gestion des opérations de coassurance et gestion déléguée qui sera temporairement rattachée à ce pôle avant de rejoindre le Département Comptabilité Technique, dans lequel se trouve déjà la partie P&C de cette activité.
- Un pôle Activités transversales en charge du traitement des tâches « non sinistres » auparavant réparties sur les différentes équipes, avec des profils plus analytiques ou digitaux pour aider ce Département à faire le bond en avant qui lui est vital. Le pôle Sinistres de fréquence (Auto, protections des personnes, fédérations sportives et récupérations financières) quant à lui demeure inchangé dans sa structure et ses missions.

Ce projet de nouvelle organisation a été présenté aux élus lors de la réunion du CE du 19 octobre et aux salariés du département suite à cette réunion. **La communication faite à ce sujet a suscité un grand nombre de questions, que les élus CFE-CGC ont collectées et remontées à la Direction, soit 35 questions sur la cinquantaine posées par l'ensemble des élus.** Les réponses apportées par la Direction lors du CE du 24 novembre n'ont pas permis d'éclaircir tous les impacts de cette réorganisation. **Il faudra donc ajuster notre analyse au fil de l'eau sur tous les aspects du dossier et redemander des recadrages si besoin.**

Un des premiers sujets, récurrent et anxiogène de ce département, est la charge de travail trop importante sur certaines branches ou certains clients. Les élus CFE-CGC rappellent à la Direction que la prise en compte des KPI d'activité, et de la pondération nécessaire sur les dossiers complexes, est essentielle si l'on veut que cette réorganisation réponde au déséquilibre d'activité entre les différentes branches de ce département. **La Direction doit pouvoir s'appuyer sur un management de proximité dont l'expertise dans la connaissance des dossiers et le pilotage d'activité est la clé d'une bonne répartition.**

Le sujet du management, reste une préoccupation dans une période de changements rapides et majeurs pour l'entreprise. **Les élus CFE-CGC estiment que l'accompagnement des collaborateurs par leur management est un atout majeur pour ce projet.** Même si les sujets de la future implantation, avec son lot de réorganisation de mode de travail, de nouveaux outils, de transformation des métiers due à l'arrivée du digital, ne sont pas directement liés à cette réorganisation, il sera important que cette dernière contribue à mieux appréhender tous ces changements avec l'aide de son management.

L'adhésion des salariés, à quelque projet que ce soit, passe par une communication claire et transparente qui doit prendre le temps de donner de l'information mais doit aussi prendre le temps des échanges et du recueil de feedback. **Il ne faut pas s'interdire de faire quelques recadrages pour peaufiner a posteriori un projet qui n'aura de sens que s'il est partagé de haut en bas et inversement.**

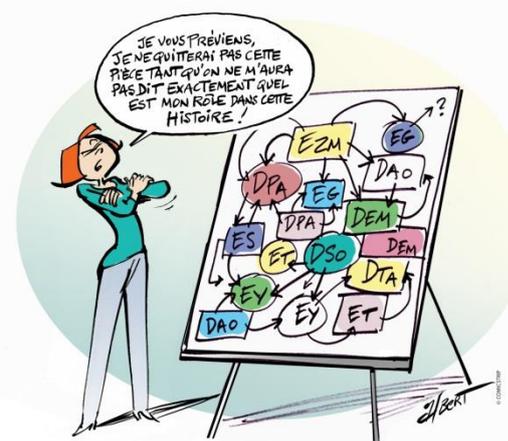
L'équipe transversale va-t-elle être suffisamment staffée pour répondre à des problématiques qui n'ont jamais été correctement prise en compte et qui sont de véritables enjeux en termes de conformité, de rentabilité, de services client ou d'avenir en termes de datas et de développement d'outils au service d'un département dont l'expertise est reconnue sur le marché et qui est une force de vente autant que celle de la Souscription ?

Enfin, concernant l'équipe Marchés Spécialisées nouvellement créée pour la Coassurance et la gestion déléguée, des points d'interrogations sur leur rattachement et leur devenir en termes d'activité et de perspectives devront être rapidement levés **pour que ne dure pas le temps de l'anxiété.**

À ce titre les élus CFE-CGC ont demandé à la Direction que les salariés concernés soient rapidement reçus pour échanger sur ces points et être informé de l'avancée du projet.

Côté impacts sociaux, les élus CFE-CGC ont noté qu'un certain nombre de postes vont être ouverts et **insistent pour que les candidatures internes soient examinées en premier lieu.** **Trop souvent ces derniers temps, la piste externe a été privilégiée.** Bien que notre entité soit clairement réputée pour être une terre d'accueil pour les entités sœurs, ou que la piste hors Groupe soit de temps en temps privilégiée, **la RH devra être vigilante à proposer ces postes en interne pour offrir à des collègues des opportunités d'évolution attendues depuis longtemps.**

Comme d'habitude, les élus CFE-CGC demanderont un bilan de cette réorganisation à 6 mois d'existence afin d'en mesurer tous les impacts mais continueront à suivre au quotidien les salariés ciblés par cette réorganisation pour demander d'éventuels recadrages qui seraient nécessaires.



Négociations à venir

Qualité de Vie au Travail / Droit à la Déconnexion

L'accord Qualité de vie au travail arrive à expiration. Par ailleurs la loi oblige les employeurs à négocier le Droit à la Déconnexion avant la fin de l'année 2017. Des négociations se sont donc ouvertes avec dans un premier temps le bilan de l'accord en vigueur.

Alors que notre Directeur Général Rob Brown a par le passé souligné à plusieurs reprises que le bien être des salariés devait constituer un atout pour l'entreprise, vos délégués CFE-CGC ont souligné l'opportunité que représente cette négociation à l'aube du déploiement d'une nouvelle organisation du travail voulue par la Direction.

Au-delà des aménagements et de l'organisation, l'amélioration du bien-être au travail passera par les moyens qui seront donnés aux collaborateurs et aux managers pour travailler sur ce nouveau mode de fonctionnement.



Concernant le droit à la déconnexion, pour vos élus CFE-CGC, la demande qui pourrait être faite d'une coupure des systèmes de communication, la nuit ou le week-end est incompatible avec l'activité internationale de l'entreprise. Notre demande globale est que la Direction accepte une **souplesse et une liberté dans l'organisation du temps de chacun**. Cela passe par de nombreuses actions qui devront être mises en œuvre : rédaction et diffusion de chartes de bonnes pratiques, formations avancée aux outils de communication, messages d'information, et surtout **droit effectif à la déconnexion**, (nul ne pouvant se voir reprocher de ne pas avoir répondu hors plage de travail).

La négociation entrera dans le vif du sujet mi-décembre.

Télétravail

Vos représentants CFE-CGC ont depuis longtemps réclamé la mise en place du télétravail au sein de l'entreprise au vu de ce qui se faisait déjà dans le Groupe. Après plusieurs pilotes et un premier accord, nous avons écouté vos nombreux retours et aspirations.

La Direction a récemment organisé plusieurs séances de recueil de retours d'expérience sur le télétravail à AXA CS. L'organisation du travail après l'implantation sur le site JAVA et l'évolution de la loi relative au télétravail doivent permettre d'aller vers **des modalités plus agiles**.

Maintenant, **les négociations sur l'extension et les nouvelles modalités de télétravail vont débiter**.



D'ores et déjà, vos élus CFE-CGC ont remontés à la Direction leurs premières revendications pour un nécessaire assouplissement des modalités de télétravail en lien avec une réalité d'entreprise : abandon des jours fixes, possibilité d'un unique jour hebdomadaire, extension du dispositif à tous les salariés éligibles volontaires...

Le **télétravail occasionnel** devra également être traité, puisqu'il est désormais cadré réglementairement.

N'hésitez pas à contacter vos représentants CFE-CGC pour nous faire part de vos attentes.

Toujours à vos côtés, vos représentants CFE-CGC vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année,

Et par avance une bonne année

